



Développement de commerce dans un bâtiment réhabilité sur le domaine fluvial : L'exemple de la chocolaterie à Briare



La bonne idée !

Le pont-canal de Briare (45), inscrit au registre des monuments historiques, **est un haut lieu de tourisme.**

L'ancienne maison de garde, gérée par Voies navigables de France, a été réhabilitée. Sa situation stratégique par rapport à l'ouvrage fluvial : à l'entrée immédiate du pont-canal, avec une vue directe sur les chimères – statues emblématiques – en fait un lieu de commerce idéal. Depuis 2005, le lieu abrite une chocolaterie. Le succès de l'offre de chocolats en toutes saisons, et d'autres prestations est reconnu par tous : boissons, glaces, crêpes ... d'avril à octobre.

Pour ce faire, Voies navigables de France lance et renouvelle un avis d'appel public à candidature (avis de publicité) pour trouver un occupant, en lien avec la mairie. Il **contractualise avec lui sous la forme d'une convention d'occupation temporaire** (COT- reconnaissance par le gestionnaire du lieu du droit d'occuper le bâtiment moyennant une contrepartie financière), ici **pour une durée de 6 ans.**

La chocolaterie complète une offre d'activités touristiques et de commerces présents sur le site. A environ 100 m du pont canal, des activités touristiques sont installées depuis de nombreuses années : le petit train touristique, des bateaux-promenades, une base de location de bateaux habitables. Le pont est bordé par une voie cyclable en rive gauche.

Depuis plusieurs années, **d'autres commerces sont installés à proximité du canal**, dans des bâtiments gérés par Voies navigables de France ou par des entreprises privées : un bouquiniste, un céramiste, la Maison du Canal (boutique de souvenirs, produits locaux et location de vélo etc.), un kiosque à bijoux, un food-truck etc.

Vous souhaitez réaliser un projet similaire ?

Le réseau des développeurs de Voies navigables de France est à votre disposition pour vous aider à ce sujet, en partenariat avec les acteurs territoriaux concernés.

- Votre contact **VNF Bassin de la Seine** : Marie-Noëlle Riffaut – marie-noelle.riffaut@vnf.fr
- Votre contact **VNF Centre-Bourgogne** : Antoine CHARDONNAL- antoine.chardonnal@vnf.fr
- Votre contact **VNF Nord-Est** : Régine Jeanty – regine.jeanty@vnf.fr
- Votre contact **VNF Nord- Pas de Calais** : Claire Sénécaut – claire.senecaut@vnf.fr
- Votre contact **VNF Rhône Saône** : Malvina Richez – malvina.richez@vnf.fr
- Votre contact **VNF Strasbourg** : Arnaud Schehr ; arnaud.schehr@vnf.fr
- Votre contact **VNF Sud-Ouest** : DTSud-Ouest@vnf.fr